



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

DOSSIER DE PRESSE

RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DU SYANE :

Les premiers services très haut débit ouverts pour les particuliers

Sur les communes

**d'Archamps / Collonges-sous-Salève / Feigères / Neydens /
Présilly / Saint-Julien-en-Genevois et de Marnaz / Scionzier**



Particuliers

Avec la participation financière de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



et les intercommunalités
de la Haute-Savoie

Réseau public exploité par :



LE RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DU SYANE

Les premiers services très haut débit ouverts pour les particuliers



A Marnaz, le 27 juin 2018

A Saint-Julien-en-Genevois et Feigères, le 28 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture des premiers services Très Haut Débit pour les particuliers en Haute-Savoie : une étape importante vient d'être réalisée dans le cadre du réseau public fibre optique déployé par le SYANE. Deux secteurs sont concernés : le Genevois avec les communes d'Archamps, de Collonges-sous-Salève, de Feigères, de Neydens, de Présilly, de Saint-Julien-en-Genevois et la Vallée de l'Arve sur les communes de Marnaz et de Scionzier.

L'ouverture des premiers services très haut débit a commencé ce mois de juin et se poursuivra progressivement, au fur et à mesure de la construction du réseau, avec l'objectif de desservir, à terme, 100% des logements situés dans le périmètre du projet du SYANE.

Depuis 2013, le réseau public fibre optique du SYANE se déploie progressivement. Une première étape a été franchie en 2016 avec l'ouverture à la commercialisation des services pour les professionnels. 228 zones d'activités économiques sont aujourd'hui couvertes par le réseau public fibre optique du SYANE et près de 220 sites professionnels sont raccordés – ou en cours de raccordement dans toute la Haute-Savoie.

Pour marquer cette ouverture des services pour les particuliers, deux réunions publiques d'information ont été organisées par le SYANE, et son partenaire privé COVAGE : l'une à Marnaz le mercredi 27 juin, l'autre à Feigères le jeudi 28 juin. L'occasion pour près de 300 habitants présents de connaître les principes de déploiement, les modalités de raccordement et de découvrir les offres proposées par les opérateurs de services.

En amont de ces réunions publiques, les élus ont inauguré le réseau. Les rubans inauguraux ont été coupés le 27 juin, à Marnaz par Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, Chantal VANNSON, Maire de Marnaz, Loïc HERVE, Sénateur et Gilbert CATALA, Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, puis le 28 juin à Saint-Julien-en-Genevois en présence d'Antoine VIELLIARD, Maire de Saint-Julien-en-Genevois, Christian MONTEIL, Président du Département de la Haute-Savoie, Pascal RIALLAND, Président de COVAGE, ainsi que des Maires et élus des communes du territoire.

EN SAVOIR PLUS

➤➤ **LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE : QUOI, QUAND, OU ?**

➤➤ **LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE : POURQUOI ? COMMENT ?**

Contacts presse :

Virginie LEFEVRE
Responsable Communication SYANE
04 50 33 59 39
v.lefevre@syane.fr
www.syane.fr

Marina THOMAS
Hâ-Hâ & Associés
06 69 42 03 47
marina.thomas@ha-ha.fr

LE RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE

QUOI ?
QUAND ?
OU ?



LE PROJET

Depuis 2013, le SYANE déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

➤➤ OBJECTIFS

2015-2020

Une priorité : un accès 100% fibre pour le monde économique

10 000 professionnels raccordables d'ici 2020, soit 90% des entreprises de plus de 6 salariés, et les principaux bâtiments publics, d'enseignement et de santé
Une liaison fibre optique pour chaque commune

2015-2025

Un déploiement progressif pour les particuliers

Un objectif de 300 000 logements à couvrir par la fibre optique, avec, en complément, des opérations d'amélioration des débits internet

➤➤ PERIMETRE ET FINANCEMENT

A terme, le réseau public du SYANE desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 246 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix et commune de Sallanches), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

Le réseau public du SYANE est porté et déployé par le SYANE, en partenariat étroit avec ses partenaires publics et privés. La phase 1, d'un montant de 135 M€ HT, est cofinancée par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Auvergne Rhône-Alpes (12 M€), l'État (31,2 M€) et le SYANE (5,5 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts.

Le réseau publique fibre optique du SYANE, c'est

300 M€
d'investissements
[dont phase 1 : 135 M€]



10 000 km de réseaux
en cours de construction
[dont phase 1 : 4 600 km]

AVEC LE RESEAU PUBLIC FIBRE
OPTIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE, LE
SYANE AFFIRME SON ENGAGEMENT EN
FAVEUR DE L'EQUITE TERRITORIALE,
DU DEVELOPPEMENT ET DE
L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
DE LA HAUTE-SAVOIE.

2013

Début de la construction des infrastructures

2016

Ouverture des services aux professionnels (FTTO)

2018

Ouverture des services aux particuliers (FTTH)

2015

Signature du contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau avec l'entreprise COVAGE

2015 - 2016

Réingénierie technique du réseau en adaptation à l'évolution des orientations nationales

L'OUVERTURE DES SERVICES AUX PARTICULIERS

Deux ans après l'ouverture des services aux entreprises, le réseau public fibre optique du SYANE s'ouvre aujourd'hui aux particuliers. Deux premiers secteurs sont concernés : le Genevois avec les communes d'Archamps, de Collonges-sous-Salève, de Feigères, de Neydens, de Présilly, de Saint-Julien-en-Genevois et la Vallée de l'Arve sur les communes de Marnaz et de Scionzier.

Près de 10 000 logements couverts

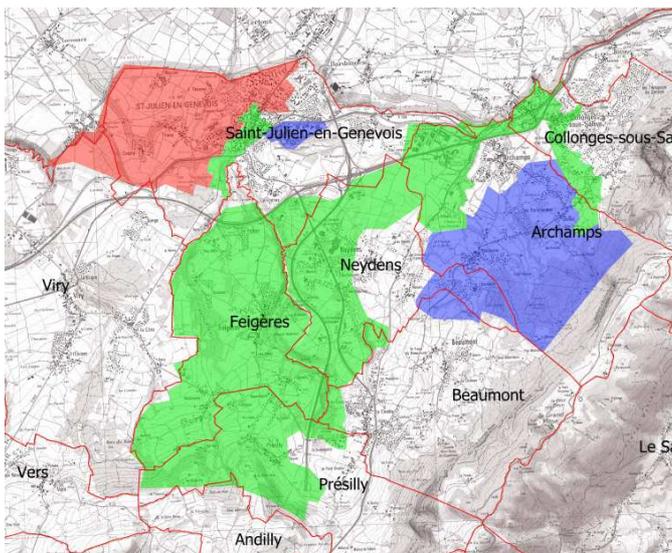
Dont 80% dans le Genevois
et 20% dans la Vallée de l'Arve

➤ UNE COUVERTURE PARTIELLE ET PROGRESSIVE

La couverture des communes concernées par cette première ouverture des services très haut débit pour les particuliers est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

L'ouverture à la commercialisation des services se fait progressivement au fur et à mesure de la construction des réseaux, avec l'objectif de desservir 300 000 logements en 2025.

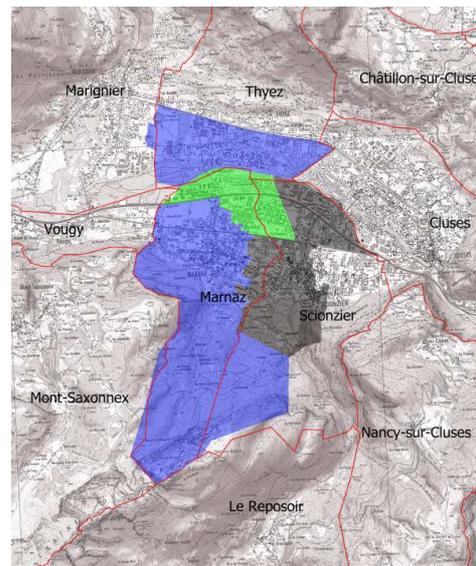
Couverture des communes du Genevois



Légende des cartes :

- Ouvert en juin 2018
- Ouverture prévisionnelle 2nd semestre 2018

Couverture des communes de Marnaz et de Scionzier



- Ouverture prévisionnelle au 1^{er} semestre 2019
- Ouverture prévisionnelle 2019 - 2020

>> En savoir plus sur les zones couvertes par la fibre optique et les plannings de déploiement : consulter les cartes sur www.syane.fr

LE RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE

POURQUOI ?

COMMENT ?



LA FIBRE OPTIQUE POUR DES SERVICES NUMERIQUES PLUS PERFORMANTS

Les avantages de la fibre optique

- ❖ Une connexion de haute qualité et ultra-rapide
- ❖ Evolutivité de la fibre face au développement des besoins
- ❖ Un très haut débit symétrique qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer et recevoir des données
- ❖ Des usages en simultané

Quelques exemples d'usages

- ❖ Echange de fichiers volumineux et transfert de données instantané
- ❖ Loisirs en ligne (télévision haute définition, streaming, jeux vidéo...)
- ❖ Télétravail
- ❖ Nouveaux services : télémédecine, administration à distance...
- ❖ Gestion des appareils électroniques et ménagers : suivi des consommations énergétiques, domotique...

➤➤ COMMENT SE RACCORDER ?

Le réseau public fibre optique du SYANE est exploité et commercialisé par l'entreprise privée COVAGE dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

- ❖ Je choisis mon opérateur fibre
- ❖ COVAGE raccorde mon logement à la fibre, à la demande de l'opérateur, dans un délai de 4 à 8 semaines
- ❖ L'opérateur m'informe que ma ligne est activée. Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit

Le réseau public est exploité par



Tester l'éligibilité à la fibre optique sur www.covage.com

gp-hautesavoie@covage.com

A propos du SYANE

Etablissement public constitué par les communes et le Département, le SYANE agit pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie. A ce titre, il pilote le déploiement du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), il s'engage également par des opérations ponctuelles d'amélioration des débits et le développement des usages et services numériques. www.syane.fr - Twitter @SYANE74

À propos de Covage

Covage est un opérateur d'infrastructures Très Haut Débit, spécialisé depuis 2006 dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de fibre optique en partenariat avec les collectivités locales et les opérateurs de services. Covage exploite aujourd'hui 44 réseaux d'initiative publique ou privée desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Le périmètre de Covage couvre 2 millions de prises, dont plus de 500 000 sont en exploitation. Plus de 200 opérateurs de communications électroniques, français ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de Covage pour fournir des services à leurs propres clients.

Covage est soutenu dans son développement par deux actionnaires puissants : Cube Infrastructure Fund (fonds dédié aux infrastructures et spécialiste des services aux collectivités) et Partners Group (société de gestion de placements dans les marchés privés qui investit pour le compte de ses clients). www.covage.com - Twitter @Covage_News